



**ELEMENTAIRE PHILIPPE ROCCHI
MATERNELLE JULES FERRY
MATERNELLE JEAN THEISSEIRE**

Horaires des Ecoles

ECOLE MATERNELLE J. THEISSEIRE		ECOLE MATERNELLE J. FERRY		ECOLE ELEMENTAIRE P. ROCCHI	
ouverture	8H15	ouverture	8H25	ouverture	8H30
classe	8H25/11H25	classe	8H35/11H25	classe	8H40/11H40
ouverture	13H15	ouverture	13H25	ouverture	13H30
classe	13H25/16H25	classe	13H35/16H35	classe	13H40/16H40

Attention respecter les horaires d'ouverture des écoles

CANTINE (dossier OBLIGATOIRE d'inscription ou réinscription)

FONCTIONNEMENT

La cantine fonctionne sur deux services du lundi au vendredi à la carte ainsi que le mercredi pour les enfants inscrits auprès du SLAJ

Il en est de même pour les enfants inscrits auprès du SLAJ pendant les vacances scolaires.

Un adulte pointe la présence journalière de l'enfant au restaurant scolaire.

Si exceptionnellement votre enfant ne mange pas à la cantine un jour prévu sur la fiche d'inscription, avertir, pour raison de sécurité et de gestion, son instituteur(trice), idem si votre enfant mange à la cantine un jour non prévu sur la fiche d'inscription.

PAIEMENT : au choix prépaiement ou prélèvement fortement conseillé.

- Prépaiement :

Le compte famille devra **impérativement être approvisionné à l'avance**, par un paiement de 20 repas, (voir grille tarifaire ci-dessous).

Les chèques libellés à l'ordre du régisseur des cantines pourront être déposés dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet dans chaque école ou à la mairie.

Si le compte famille n'est pas approvisionné votre enfant sera exclu du restaurant scolaire (voir règlement en ligne sur le site lerevest83.fr).

Prélèvement : Le prélèvement automatique s'effectuera tous les mois entre le 5 et 15 de chaque mois, **sur le nombre réel de repas consommés chaque mois**. Les parents souhaitant bénéficier de cette prestation devront fournir un RIB.

PRIX DU REPAS (en fonction du quotient familial)*	20 REPAS
QF < ou = 381 : 2,15 €	43,00 €
QF 382 < ou = 533 : 3,55 €	71,00 €
QF > 533 : 3,70 €	74,00 €
PAI/PANIER REPAS : 2,15 €	

*(Les tarifs peuvent changer en cours d'année scolaire)

A défaut de paiement votre enfant sera immédiatement exclu du restaurant scolaire sa réinscription ne sera possible qu'après le paiement de la somme restant due et de l'approvisionnement de 20 repas d'avance.

PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE ECOLE P. ROCCHI (dossier OBLIGATOIRE d'inscription ou réinscription)

FONCTIONNEMENT ET HORAIRES D'ACCUEIL :

Matin : entre 7h30 et 8h30 – Pour le bon fonctionnement du service, **après 8h15 les enfants ne seront pas acceptés. L'entrée de la périscolaire se fait au portail du crapa**

Soir : entre 16h40 et 18h00 – **les enfants doivent impérativement avoir quitté le centre à 18h00. La sortie de la périscolaire se fait au portail de l'école**

Le goûter est à la charge des parents

Fonctionnement à la carte. Pour les enfants inscrits occasionnellement ou si désistement, informer obligatoirement l'équipe d'animation par le cahier de liaison de l'enseignant ou par téléphone (voir ci-après n° téléphones).

PAIEMENT : au choix par chèque libellé à l'ordre du régisseur des périscolaires ou prélèvement – Tarif en fonction du quotient familial (voir tableau ci-dessous)

TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS PAR PLAGES D'ACCUEIL*	
	MATIN 7h30 à 8h30	SOIR 16h40 à 18h00
N° 1 - QF <= 500€	0,60 €	0,60 €
N° 2 - QF entre 501 € et 1200€	1,65 €	2,20 €
N° 3 - QF entre 1201 € et 1600 €	2,20 €	2,75 €
N° 4 - QF > 1600 €	2,80 €	3,30 €

*(les tarifs peuvent changer en cours d'année scolaire)

Par chèque : les parents recevront chaque mois une facture à régler sous HUIT JOURS.

Par prélèvement : d'octobre à juillet entre le 5 et 15 de chaque mois.

GARDERIES MATERNELLES (dossier d'inscription ou réinscription obligatoire)

FONCTIONNEMENT ET HORAIRES D'ACCUEIL

Matin : entre 7h30 et 8h25 (Ecole Ferry) – 8h15 (Ecole Theisseire)

Pour le bon fonctionnement du service, **après 8h00 les enfants ne seront pas acceptés.**

Soir : entre 16h35 (Ecole Ferry) 16h25 (Ecole Theisseire) et 18h00

les enfants doivent impérativement avoir quitté le centre à 18h00

Le goûter est à la charge des parents

PAIEMENT : au choix par chèque libellé à l'ordre du régisseur des périscolaires ou prélèvement.

Tarif en fonction du quotient familial (voir tableau ci-dessus)

Il est rappelé qu'il s'agit d'une inscription forfaitaire (seul remboursement possible sur présentation d'un certificat médical).

Les paiements s'effectuent tous les deux mois soit :

- Par chèque : les parents recevront une facture à régler sous HUIT JOURS.
- Par prélèvement entre le 5 et le 15 des mois d'octobre, décembre, février, avril et juin.

ATELIERS CULTURELS (Dossier d'inscription ci-joint OBLIGATOIRE)

UNIQUEMENT réservés à tous les enfants de l'école élémentaire Philippe Rocchi, organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs périscolaires.

ATTENTION nombre de places limitées. Vos enfants devront être **obligatoirement inscrits pour toute l'année scolaire.** Ces ateliers sont mis en place dès octobre, réalisés par des intervenants diplômés.

INSCRIPTIONS : remettre le document dûment complété accompagné des pièces demandées. Tout dossier remis en retard ou incomplet l'enfant ne sera pas accepté. Dossier à déposer dans la boîte aux lettres cantine/péri à l'école ou par mail lerevest.education@lerevest83.fr. Vous serez prévenu si votre enfant a été retenu.

Déroulement : ateliers de 16h40 à 18h00 (goûter à la charge des parents).

Les tarifs sont les mêmes que les plages d'accueil de la périscolaire. Toutefois il s'agit d'un paiement forfaitaire annuel non remboursable payable en novembre soit par prélèvement soit par facture à régler sous huit jours.

Activités proposées : Zumba – Théâtre – Mandoline – Trappe à jeux - Dessins arts graphiques

KIOSQUE FAMILLE : Vos facturations et prélèvements de toutes les activités, pourront être consultables via internet sur le site <https://lerevest.kiosquefamille.fr> ou directement par le biais du site officiel de la commune www.lerevest83.fr

Mode d'emploi : Pour une première utilisation du kiosque famille

- cliquer sur « s'inscrire (première utilisation) »

- créer votre compte famille – remplir la totalité du document (l'identifiant est le numéro de votre compte famille à réclamer en mairie service scolaire) - votre mot de passe - vous recevrez un mail de confirmation

TRANSPORT SCOLAIRE – (Dossier d'inscription OBLIGATOIRE)

UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN ECOLE ELEMENTAIRE PHILIPPE ROCCHI

Le transport scolaire est gratuit, l'inscription est obligatoire, les enfants doivent être munis d'une carte de bus « réseau mistral ». Cette carte sera validée à chaque montée dans le bus. (trajet et horaires sur le site lerevest83.fr)

TELEPHONES

Personne à contacter en cas de problèmes garderie/périscolaire : 07 77 25 85 68

Mme SIMIAN/Mme PISELLA : Régies cantine et périscolaires : 04 94 98 19 90 lerevest.education@lerevest83.fr

M. PULIDO : Responsable du restaurant scolaire et périscolaire/garderie : 04 94 98 96 39

Ecole J. Ferry : 04 94 98 97 06 - Ecole J. Theisseire : 04 94 98 92 47 - Ecole P. Rocchi : 04 94 98 91 53

Documents téléchargeables sur le site officiel de la commune : www.lerevest83.fr

LE REGISSEUR